

LA STRUCTURATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À ANGERS AU XIX E SIÈCLE, DES COURS PUBLICS À LA FACULTÉ CATHOLIQUE

Anne Bidois

► **To cite this version:**

Anne Bidois. LA STRUCTURATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À ANGERS AU XIX E SIÈCLE, DES COURS PUBLICS À LA FACULTÉ CATHOLIQUE. Quaderns d'Història de l'Enginyeria, Escola Tècnica Superior d'Enginyeria Industrial de Barcelona, 2017, XV, p 29-39. hal-02277718

HAL Id: hal-02277718

<https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-02277718>

Submitted on 3 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA STRUCTURATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À ANGERS AU XIX^E SIÈCLE, DES COURS PUBLICS À LA FACULTÉ CATHOLIQUE

Anne Bidois

anne.bidois@univ-rouen.fr

1.- Introduction.

Le XIX^e siècle constitue incontestablement en France une étape clé dans la structuration d'un enseignement de niveau dit supérieur. Si l'Université napoléonienne en donne les contours principaux, sa mise en œuvre délaïsse de nombreux territoires. Pour autant, d'autres initiatives, alternatives aux facultés et écoles du gouvernement, se consolident ou apparaissent dès les premières décennies du siècle. Souvent organisées localement, elles consistent en cours publics, conférences ou leçons... Bien loin de l'image d'une construction cohérente et centralisée de l'enseignement supérieur, qui a dominé pour une part l'historiographie¹ mais que contredisent des travaux anglo-saxons², il convient donc de s'intéresser, comme le fit André Grelon³, à la richesse de ces expériences⁴. Ces dernières sont portées par des édiles, des élites éclairées, parfois regroupés dans des sociétés savantes, pour certains proches de courants de pensée comme le saint simonisme⁵ ou marqués par

1 Voir par exemple PROST, Antoine (1970) *Histoire de l'enseignement en France: 1800-1967*, Paris, Armand Colin (Coll. U), et VERGER, Jacques (éd.) (1986) *Histoires des Universités*, Paris, Privat.

2 FOX, Robert; WEISZ, Georges (1980) *The organization of science and technology in France: 1808-1914*, Cambridge, Cambridge University Press/ Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme.

3 BIRCK, Françoise; GRELON, André (2007) *Des ingénieurs pour la Lorraine*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

4 Ce travail est initialement lié à celui entrepris dans le cadre de l'ANR Géosciences, dirigé par Michel Grossetti et André Grelon sur la structuration de l'enseignement supérieur, notamment en France aux XIX^e et XX^e siècles. Il a fait l'objet d'une présentation lors du séminaire sur l'offre locale d'enseignement scientifique et technique du GHDSO.

5 OTT, Florence; CHEZEAU, Jean-Michel (2001) «Industrie et science chimique: l'exemple du comité de chimie de la Société Industrielle de Mulhouse». In: FELL, U. (ed.) *Chimie et indus-*

une appartenance confessionnelle⁶. On peut s'interroger sur le rôle et la place de ces initiatives dans la diffusion des savoirs: relèvent-elles de solutions alternatives pour pallier l'absence de l'État à l'échelle locale ou de pratiques savantes qui peuvent constituer des opportunités et des arguments pour revendiquer une reconnaissance officielle?

Dans cet article, nous présenterons le cas d'Angers⁷. Alors que la ville a été le siège d'une université sous l'Ancien régime, elle peine à retrouver des facultés au XIX^e siècle. C'est dans ce contexte que la solution d'un enseignement supérieur catholique apparaît, dans les années 1870, comme une solution. Pour reprendre le questionnement qu'André Grelon posait concernant les instituts techniques lillois au sujet des formations scientifiques et techniques, dans quelle mesure les institutions d'Eglise participent-elles alors de l'institutionnalisation de l'enseignement supérieur à la fin du XIX^e siècle?

Ainsi après avoir présenté l'offre locale de cours et sa structuration progressive au sein d'une école préparatoire des sciences et des lettres, nous nous arrêterons sur les motifs qui ont concouru à ce recours à l'enseignement catholique.

2.- Pas d'université mais une multiplicité d'enseignements.

Le XIX^e siècle est marqué à Angers, du point de vue de l'offre locale d'enseignements, par la disparition de l'université d'Ancien régime et la réforme universitaire, par la mise en œuvre de cours municipaux et le maintien d'une formation en médecine et en pharmacie.

2.1.- La perte de l'université d'Ancien régime et la réforme universitaire.

Comme partout en France, les mesures révolutionnaires conduisent

trie en Europe, l'apport des sociétés savantes industrielles du XIX^e siècle à nos jours, Paris, Ed. des archives contemporaines, 109-126.

6 GRELON, André (2003) «La naissance des instituts industriels catholiques: le rôle pionnier du Nord de la France (1885-1914)», *Cahiers du centre Pierre Léon d'Histoire économique et sociale*, n° 2, 87-114.

7 Ce travail repose sur le dépouillement systématique des archives départementales de Maine et Loire, des archives municipales d'Angers, des sondages dans la presse locale et de l'étude du rapport faisant suite au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences qui se déroule à Angers en aout 1903.

à Angers, à la suppression de l'université qui datait du Moyen Age, tout autant qu'à celle des académies et sociétés savantes⁸. Ainsi, l'Académie des belles lettres fondée en 1685, le Bureau d'agriculture en 1760 et la Société des botanophiles en 1777 ferment officiellement leurs portes. Cette dernière réunissait des professeurs de l'Académie de médecine, des médecins, des apothicaires et des maîtres chirurgiens intéressés par l'utilisation des plantes dans l'art de guérir. C'est grâce à cette société qu'un jardin botanique avait été créé et qu'un premier cours public donné à partir de 1781 avant que d'autres, réunissant parfois près d'une centaine d'étudiants, ne suivent.

Pour autant, en ce début du XIX^e siècle, la vie intellectuelle se poursuit, à Angers comme dans de nombreuses villes, essentiellement autour de l'École centrale⁹: jusqu'en 1804, date de sa fermeture, l'École centrale compte de 150 à 200 élèves, un effectif sensiblement identique à celui des élèves au collège d'Anjou avant la Révolution. Les enseignements y sont assurés par d'anciens oratoriens, comme Jean Benaben (mathématiques), Sébastien Heron (physique et chimie) ou Joseph Villiers (histoire), d'anciens ecclésiastiques, comme Toussaint Grille (Belles lettres), René Riffault (langues anciennes), Jean-Pierre Braux (bibliothèque), et par des laïcs, comme Jean Jacques Duboys (ancien avocat, qui s'occupe de la législation), le botaniste Gabriel Merlet, le chirurgien et pharmacien Joseph Renou (chimie, histoire naturelle) ou encore Joseph Marchand (dessin). Tous sont des personnalités localement connues et peuvent être considérés comme les continuateurs d'un enseignement.

Dans ce contexte, les réformes qui se dessinent durant le Consulat et l'Empire font naître l'espoir d'une réorganisation de l'enseignement universitaire à Angers. En 1804, la ville devient le siège d'une Cour d'appel, ce qui lui permet d'obtenir l'ouverture d'un lycée, en remplacement de l'École centrale, en 1806, et fait d'Angers le siège d'une Académie universitaire en 1808. Des cours de médecine et de chirurgie sont aussi institués durant cette période. Mais point de faculté...

La période est riche. S'y dessine une rivalité avec les villes voisines, suivant en cela un schéma qui se répète ailleurs, comme entre Caen et Rouen, Nantes et Rennes... preuve s'il en est que ces configurations locales ne sont alors pas dénuées d'enjeux. A Angers, c'est d'abord la question de l'enseigne-

8 DENECHERE, Yves; MATZ, Jean-Michel (2012) *Histoire de l'université d'Angers, du Moyen Age à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

9 Les écoles centrales sont instituées en 1795 pour les fils de la bourgeoisie. Elles prolongent les collèges de l'Ancien régime. La formation y est plus scientifique, moins encyclopédique.

ment du droit qui cristallise le débat: afin de réguler l'accès aux professions juridiques, un projet de mise en place d'écoles spéciales de droit voit le jour durant le Consulat. Angers où l'on a maintenu un enseignement juridique durant la Révolution semble en bonne voie d'en obtenir une; plusieurs demandes relayées par le préfet sont envoyées à l'Instruction publique, de même qu'une pétition de candidats et de dix-sept magistrats de la ville. Tous se focalisent sur la concurrence nantaise, mais le danger est à Poitiers où l'école est finalement installée. Plusieurs demandes ont lieu jusqu'en 1808 mais en vain. A la place, sont ouverts des cours privés et gratuits. En sciences et en lettres, la situation est similaire: les facultés des lettres et des sciences sont créées à Angers par décret du 17 mars 1808, mais jamais organisées. De ce fait, il n'est pas difficile d'annoncer leur suppression à la Restauration.

2.2.- Leçons de sciences et formation en médecine et pharmacie.

Dans le domaine des sciences, quelques initiatives se font jour pour développer des cours publics mais elles semblent peu soutenues, non pas par les autorités centrales mais plutôt par les édiles municipaux. Ainsi la proposition d'un géomètre d'assurer un cours de topographie en 1809 ne trouve pas de suite favorable¹⁰.

L'ancien cabinet de physique de l'École centrale, destiné exclusivement aux élèves du lycée dès l'ouverture de ce dernier, s'avère si peu entretenu qu'en 1816, le ministre de l'Intérieur¹¹ s'en émeut. Evidemment la question des coûts est première: lorsque le ministre de l'Intérieur demande l'ouverture d'un cours de physique, en 1819, assuré par le professeur du lycée, le refus se fait dans un premier temps pour des raisons financières¹². Pourtant en 1822, les autorités municipales décident de rémunérer le professeur Devaux pour un cours gratuit de minéralogie¹³. Puis en 1833, un laboratoire de chimie est organisé par la préfecture et dirigé par l'ingénieur des mines, Orsel. Il y propose également un cours public de chimie dès 1835¹⁴. C'est ainsi qu'ouvrent,

10 Voir Archives départementales de Maine et Loire (plus loin ADML), 5T3.

11 ADML 5T2.

12 *Ibid.*

13 ADML 5T1.

14 ADML 5T2.

dans la première moitié du XIX^e siècle, des leçons et cours divers dont le niveau est difficile à déterminer.

La formation médicale, elle aussi, a été mise à mal durant la période révolutionnaire et Angers n'obtient que la possibilité d'établir en son sein des cours théoriques et pratiques de médecine, chirurgie et pharmacie à partir de 1807, malgré les demandes répétées des édiles, les pétitions et autres requêtes. Ils constituent l'École de médecine. La ville compte en moyenne trente-cinq étudiants en médecine jusqu'en 1820. Ces cours deviennent l'École secondaire de médecine en 1820 puis l'École préparatoire en 1840, les effectifs d'inscrits n'augmentant pas durant tout le XIX^e siècle.

Ce tableau des pratiques de diffusion des savoirs serait incomplet si n'était pas citée l'École des arts et métiers. Transférée de Beaupréau à Angers en 1815, elle est destinée à former des ouvriers instruits, des contremaîtres et ne relève donc pas d'un enseignement supérieur. Environ trois cents élèves y sont accueillis chaque année à partir des années 1850.

3.- Du malentendu autour de l'école préparatoire des sciences et des lettres à la solution de l'enseignement catholique?

De ce tableau peut ressortir l'impression d'une juxtaposition d'initiatives ou d'établissements sans lien entre eux, mais toutes témoignent d'une indéniable activité savante. Dans les années 1850, une première structuration s'élabore autour du projet de l'école préparatoire des sciences et des lettres.

3.1.- Plus d'académie, plus de faculté des sciences.

Au milieu du XIX^e siècle, une refonte des académies universitaires est entreprise afin d'en réduire le nombre. Dès 1854, la réforme fait disparaître celle d'Angers, qui se voit alors rattachée à celle de Rennes. L'espoir d'obtenir une faculté des sciences semble vain, en dépit du dépôt d'une pétition signée de plusieurs savants locaux en 1847¹⁵. Le ministre Fortoul, initiateur des réformes, prévoit pourtant la création de nouvelles facultés mais des facultés des sciences appliquées dans les centres industriels jugés les plus

15 Archives municipales d'Angers 1R boîte 59 (cote provisoire).

dynamiques, comme Lille, Nancy et Marseille; Angers ne fait pas partie de la liste¹⁶.

La suppression de certaines académies, et donc le *statu quo* quant au nombre des facultés académiques existantes, n'implique pas pour autant, dans l'esprit du ministre, le refus de toute forme d'enseignement supérieur universitaire dans les autres régions. Ainsi, non seulement il songe à la création d'un nouveau type d'institution, les écoles préparatoires à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres, mais il conçoit de plus un nouveau diplôme, le certificat d'aptitude pour les sciences appliquées. Dans une large mesure, on peut considérer ces dispositions comme complémentaires de la bifurcation¹⁷ que le ministre établit dans le secondaire en 1852. Il s'agit de répondre aux nécessités d'un enseignement intermédiaire¹⁸. Ainsi, ces études débouchent-elles sur un certificat ne s'inscrivant pas dans le cursus de la licence des facultés des sciences. Elles ne constituent donc en aucun cas une étape préparatoire aux institutions académiques¹⁹. Ambiguïté des termes, si une sanction des études existe, elle est limitée aux matières scientifiques, bien qu'il s'agisse d'une école des sciences et des lettres. Cette volonté de conserver des disciplines littéraires révèle essentiellement une fidélité au culte des lettres. Par ailleurs, elles sont conçues dans la filiation des cours municipaux; aussi, leur existence et leur forme reposent à la fois sur les besoins locaux en main d'œuvre et sur les moyens déjà en place. Il s'agit avant tout de coordonner les initiatives éparées et d'en harmoniser le plan d'études. Plusieurs écoles de ce type sont créées: à Nantes (30 mars 1855), Rouen (31 mars 1855), Moulins (16 octobre 1856), Angers (7 juillet 1855) et Mulhouse (22 septembre 1855), puis plus tard à Chambéry (16 février 1861). Toutes n'ouvrent pas effectivement.

16 PAUL, Harry W. (1980) «Apollo courts the Vulcans: the applied science institutes in nineteenth-century French science faculties». In : FOX, R.; WEISZ, G. (eds.) *The organization of science and technology in France 1808-1914*, Cambridge, Cambridge University Press; Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 155-181; FOX, Robert (1985) «L'attitude des professeurs des facultés des sciences face à l'industrialisation en France entre 1850 et 1914». In: CHARLE, C.; FERRE, R. (éd.) *Le personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Ed. du CNRS, 135-147.

17 HULIN-JUNG, Nicole (1989) *L'organisation de l'enseignement des sciences: la voie ouverte par le Second Empire*, Paris, Ed. du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.

18 Décret du 26 décembre 1854.

19 Décret impérial sur le régime des établissements d'enseignement supérieur du 22 août 1854, n° 1958, Instructions sur l'exécution du règlement relatif à l'enseignement des sciences appliquées, *Bulletin des Lois de 1854*, n° 217.

4.- L'École préparatoire, première institution structurant les établissements et initiatives préexistants.

Ainsi, l'école préparatoire d'Angers est-elle fondée autour d'enseignants connus localement: trois professeurs agrégés viennent du lycée, Bouché en mathématiques, Gripon en physique, Mourin en histoire géographie; Dulos en mécanique enseigne aussi à l'École des arts et métiers; pour la chimie, Orsel, ingénieur des mines, assurait jusqu'alors des cours municipaux; le docteur Farge est professeur à l'école de médecine et prend en charge l'histoire naturelle; Lemarchand, également bibliothécaire adjoint de la ville, enseigne les lettres; Boreau, directeur du jardin botanique, est chargé de la botanique; Dauban était jusqu'alors professeur à l'école municipale de dessin; s'adjoignent les préparateurs venant de l'école normale. Le directeur est le docteur Farge, fonction qu'il occupe jusqu'en 1871, quand il devient directeur de l'École de médecine d'Angers. Autant dire que l'école préparatoire s'appuie et regroupe des savants des principaux établissements angevins, cours publics, jardin botanique, École des arts et métiers, École de médecine et de pharmacie²⁰. L'établissement ouvre officiellement en février 1856. Les cours semblent s'y dérouler sans difficulté. L'affluence est importante de sorte que des travaux doivent être entrepris urgemment pour adapter les locaux de l'ancien petit séminaire²¹. Comme dans les autres écoles de ce type, elle reçoit de nombreux auditeurs, moins d'étudiants, avec des fluctuations saisonnières²²: pour l'année 1882-83, cinquante-huit auditeurs sont dénombrés en hiver, trente-huit l'été tandis qu'aucun n'est régulièrement inscrit. Elle ne délivre en tout et pour tout que deux ou trois certificats de capacité²³.

De fait, c'est une institution fort coûteuse pour la ville, 13000 francs, soit autant que l'École de médecine, somme importante pour un établissement qui ne perçoit presque pas de rétribution des auditeurs puisque seuls les inscrits pour le certificats paient. Ceci constitue une des premières difficultés

20 Sur les effets de ces circulations entre établissements à une échelle locale, voir d'ENFERT, Renaud (2015) «Circulations mathématiques et offre locale d'enseignement: le cas de Troyes sous la Restauration et la monarchie de Juillet», *Philosophia Scientiae*, vol. 19, n° 2, 79-94.

21 ADML 6T1.

22 ADML 393 T3.

23 D'après DE LA GARANDERIE, Paul (1967) «Un épisode de l'histoire académique d'Angers, l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres», *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts d'Angers*, 131-138.

autour de l'école.

La seconde difficulté porte sur une forme de malentendu. Le traitement du projet par la presse locale ainsi que la correspondance entre le préfet, le recteur à Rennes et le conseil municipal soulignent que l'établissement est considéré comme une première étape dans la reconquête du statut universitaire perdu²⁴. Il n'est donc pas étonnant qu'une déception se ressente dès les années 1870: un archiviste écrit dans le *Dictionnaire de Maine et Loire* que cet établissement est une «sorte d'École centrale pouvant donner des certificats de capacité pour sciences appliquées et dont le succès depuis bientôt 15 ans témoigne qu'il y aurait place à Angers pour un enseignement supérieur»²⁵. De fait, la presse relaie plusieurs témoignages soulignant le désir d'Angevins éclairés de renouer avec une tradition universitaire perdue, entretenant cet espoir d'une restauration académique: par exemple dans un article de *l'Union de l'ouest* du 21 juillet 1871, un certain Bichy décrit l'établissement en ces termes: «elle est, pour l'avenir, la pierre d'attente des facultés des lettres et des sciences, pour lesquelles Angers est si désignée». Pourtant, l'école survit jusqu'en 1885, date à laquelle le conseil municipal décide de sa suppression, tout en rétablissant les cours municipaux. Il faut dire qu'entre temps une nouvelle solution a été envisagée, celle de l'enseignement catholique.

5.- La solution de l'enseignement catholique?

La loi du 12 juillet 1875 relative à la liberté de l'enseignement supérieur entérine un compromis: l'Église obtient la possibilité de créer des facultés catholiques amenées à devenir des universités libres lorsque les trois facultés, en dehors de la théologie, seront réunies, mais elle n'obtient pas la collation des grades. A Angers, Mgr Freppel, alors évêque, prépare la restauration de la vieille université angevine depuis la fin des années 1860, opportunité que lui offre alors le texte²⁶. Soutenu par la majorité des catholiques angevins sur ce projet, il obtient non sans mal le ralliement du conseil municipal qui ne

24 Deux articles parus dans le *Journal de Maine et Loire* en janvier et février 1855 et signés de Cosnier.

25 DE LA GARANDERIE (1967).

26 BOUDON, Jacques-Olivier (1995) «Le parcours de Mgr Freppel avant son élection au siège d'Angers». In: PLONGERON, B. (éd.) *Catholiques entre monarchie et république, monseigneur Freppel en son temps*, 81-95.

peut se détourner de ses élites locales. Les obstacles ne sont pas négligeables: les catholiques angevins sont divisés sur la question politique, nombreux sont ceux qui s'opposent en effet au monarchisme conservateur de l'évêque. Mgr Freppel n'est évêque à Angers que depuis décembre 1869. Alsacien, passé par la faculté de théologie de Paris, il se présente à l'époque comme un ultramontain intransigeant faisant figure de royaliste antirépublicain. Aussi alors même qu'il multiplie ses efforts pour installer un enseignement supérieur libre à Angers, les deux universités de ce type pressenties sont plutôt pour Tours et Orléans. Enfin, la ville est alors dirigée par des républicains anticléricaux qui ne veulent explicitement lui apporter leur soutien tout en craignant de s'opposer à une création voulue par les Angevins depuis longtemps. Sa pugnacité a raison de ses détracteurs²⁷. Les facultés d'Angers sont les premières à être fondées: la faculté libre de droit naît dès septembre 1875, celle des lettres en décembre 1876, celle des sciences en décembre 1877 et enfin celle de théologie en décembre 1879. Mgr Freppel reste alors fidèle à son positionnement: au moment de l'inauguration des facultés catholiques, dans son discours, il défend cette position intransigeante rappelant aux sciences humaines qu'elles doivent accepter «la règle infaillible de la révélation divine»²⁸.

Dans un premier temps, les facultés catholiques connaissent un succès reflété par les effectifs d'étudiants: 226 sont inscrits en 1881 mais ces chiffres baissent par la suite pour tomber à une centaine d'étudiants au début du XX^e siècle. Il semble qu'elles subissent à la fois la concurrence des facultés catholiques parisiennes vers lesquelles s'orientent les étudiants venant de Vendée, des Charentes ou du Poitou, mais aussi celle des facultés d'État de Rennes et de Poitiers; de ce point de vue, deux facteurs interviennent. D'une part, le développement de l'enseignement supérieur public en général contrecarre les efforts des partisans d'un enseignement catholique. D'autre part, les familles bourgeoises catholiques libérales désapprouvent les orientations monarchistes et conservatrices des facultés libres angevines²⁹.

27 DENIS, Michel (1971) «Mgr Freppel, Mgr Sauvé et l'université catholique d'Angers», *Annales de Bretagne*, t. 78, n° 2, 423-449.

28 Cité par PETIT, Jacques-Guy (2012) «De la Révolution au milieu du XX^e siècle». In: DENECHERE, Y.; MATZ, J.-M. (éd.) (2012), 163.

29 D'après PETIT (2012).

6.- Conclusion.

A Angers, en l'absence de facultés, l'offre locale d'enseignement supérieur au XIX^e siècle s'est structurée autour de plusieurs initiatives alternatives, dont les deux principales sont une école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres et ensuite les facultés libres.

L'école préparatoire, bien qu'elle n'ait pas été considérée comme une réussite par ses contemporains, comme d'ailleurs par les spécialistes ultérieurement³⁰, constitue le premier établissement à faire le lien entre les différentes institutions scientifiques locales telles que l'école de médecine et de pharmacie, l'école des arts et métiers. On doit également porter à son crédit le fait d'avoir entretenu, du moins dans les esprits, l'ambition d'installer une université à Angers puis d'avoir conduit les Angevins à se mobiliser dès les années 1870 afin de trouver une solution alternative. Ce contexte facilite les efforts de Mgr Freppel pour rallier à sa cause élites et édiles, y compris des anticléricaux. De ce point de vue, l'enseignement supérieur catholique participe donc également de cette structuration même s'il s'apparente à une solution de repli. Au début du XX^e siècle, d'après Jacques-Guy Petit, le public étudiant angevin est composé d'environ 120 inscrits en médecine et 120 dans les facultés catholiques réunies, un effectif proche de celui qu'on retrouve dans les villes de province si l'on écarte les plus grandes d'entre elles comme Bordeaux, Lyon, Toulouse, Montpellier ou encore Lille. C'est une spécificité angevine au regard d'autres villes telles que Rouen ou Nantes, dépourvues elles aussi de facultés d'État, qui développent des cours municipaux puis installent une école préparatoire des sciences et des lettres mais se concentrent finalement sur les formations de médecine et de pharmacie pour favoriser le développement et la structuration d'un enseignement de niveau supérieur.

30 OBERLE, Raymond (1961) *L'enseignement à Mulhouse de 1798 à 1870*, Paris, Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, Edition les Belles Lettres. R. Fox souligne l'intérêt du projet de Fortoul mais semble reprendre le diagnostic négatif d'Oberlé de ce point de vue: FOX, Robert (2012) *The Savant and the State, Science and Cultural Politics in Nineteenth-century France*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.